



Communiqué de presse 04.01.16



Réforme territoriale : l'ADEME réorganise sa présence dans les régions fusionnées



Fer de lance du déploiement de la transition écologique et énergétique dans les territoires, l'ADEME est présente sur le terrain au travers de directions régionales et de représentations territoriales.

A partir du 1^{er} janvier 2016, en cohérence avec la réforme territoriale, l'ADEME réorganise sa présence dans les 7 nouvelles régions.

Dans chaque nouvelle région, le directeur régional de l'ADEME sera appuyé d'un ou deux directeurs régionaux délégués. Ensemble, ils piloteront l'action de l'ADEME dans une logique de continuité des partenariats stratégiques avec les collectivités et les représentants de l'Etat en région et de proximité avec tous les acteurs de la transition écologique et énergétique dans les territoires.

Directeurs régionaux et directeurs régionaux délégués dans les 7 nouvelles régions :

Direction régionale de l'ADEME en région **Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine** :

Madame Sabine François, Directrice régionale, à Metz

Monsieur Jérôme Betton, Directeur régional délégué, à Strasbourg

Monsieur Jean-Luc Saublet, Directeur régional délégué, à Châlons-en-Champagne

Direction régionale de l'ADEME en région **Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes** :

Monsieur Lionel Poitevin, Directeur régional, à Poitiers

Monsieur Laurent Thibaud, Directeur régional délégué, à Bordeaux

Madame Michèle Debayle, Directrice régionale déléguée, à Limoges

Direction régionale de l'ADEME en région **Auvergne-Rhône-Alpes** :

Monsieur Nordine Boudjelida, Directeur régional, à Lyon

Madame Nathalie Huck-Frelier, Directrice régionale déléguée, à Clermont-Ferrand

Direction régionale de l'ADEME en région **Bourgogne-Franche-Comté** :

Madame Blandine Aubert, Directrice régionale, à Besançon

Madame Myriam Normand, Directrice régionale déléguée, à Dijon

Direction régionale de l'ADEME en région **Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées** :

Monsieur Michel Peyron, Directeur régional, à Toulouse-Labège

Monsieur Frédéric Guillot, Directeur régional délégué, à Montpellier

Direction régionale de l'ADEME en région **Nord-Pas-de-Calais-Picardie** :

Monsieur Hervé Pignon, Directeur régional, à Douai

Monsieur Christian Fabry, Directeur régional délégué, à Amiens

Direction régionale de l'ADEME en région **Normandie** :
Monsieur Fabrice Legentil, Directeur régional, à Rouen
Monsieur Eric Prud'homme, Directeur régional délégué, à Hérouville-Saint-Clair (Caen)

L'ADEME, fer de lance de la transition énergétique et écologique sur le territoire

Les 17 directions régionales de l'ADEME (13 directions en territoire métropolitain et 4 en outre-mer) qui maillent à travers 26 implantations l'ensemble du territoire, ce sont quelque 400 agents (soit près de la moitié de ses effectifs) qui agissent sur le terrain en faveur du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'économie circulaire et, plus globalement, de la transition énergétique et écologique. L'Agence déploie ainsi ses actions en direction des particuliers, des collectivités et des entreprises dans une logique de service de proximité.

En savoir plus sur <http://www.ademe.fr>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](mailto:Service.de.presse@ademe.fr)



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr